

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 28 septembre 2021

Présents : MM. et Mmes Claude Lhermet, Françoise Berthois, Colette Andrevon, Sébastien Brasy, Angélique Fanget, Frédéric Finand, Nathalie Chanaux, Pierre-Marie Roche, Elsa Bréard-Mêlé, Stéphane Goncalves, Didier Faye, Isabelle Joyet.

Absents excusés avec pouvoirs : Jonathan Vallet, Brigitte Clutier, Yvon Blondon Le conseil est ouvert à 20h30.

Approbation du compte rendu du CM du 14 septembre 2021 à l'unanimité des présents.

1. Choix du bureau d'étude pour travaux du stade

- Présentation du devis ALP'ETUDES avec tranche ferme à 6800 € pour l'avant-projet.
- Un avenant a été demandé au bureau ALP'ETUDES pour les toilettes et l'aménagement paysager des espaces verts comme cela avait été demandé lors du précédent conseil municipal. Le bureau d'étude n'a pas encore envoyé cet avenant complémentaire sur la pré-étude faute de temps.
- Échange entre Frédéric Finand, Nathalie Chanaux et Claude Lhermet sur la pertinence de lancer l'avant-projet sans attendre cet avenant : Nathalie Chanaux insiste sur l'importance du chiffrage de ces travaux supplémentaires. Frédéric Finand insiste sur la cohérence de la démarche qui ne se fait pas dans le bon ordre. Pour Frédéric Finand, le report du vote lors du précédent conseil municipal était bien lié à la demande de chiffrage complémentaire concernant les toilettes et l'aménagement paysager et non aux problèmes de concertation avec le centre social, comme l'affirme Claude Lhermet.
- Claude Lhermet précise qu'il faut engager rapidement la phase étude si on ne veut pas passer à côté de certaines subventions.

Proposition au vote : Lancer la pré étude pour la tranche ferme définie dans le devis ALP'ETUDE pour 6800€ sachant qu'un avenant complémentaire sera proposé pour la pré étude toilettes et aménagement espaces verts.

Vote : contre : 2, pour 13.

2. Adhésion au groupement d'achat TE38 pour la fourniture d'électricité.

- TE38 est un syndicat départemental ouvert aux organismes publics.
- L'adhésion est triennale. Cet organisme lance régulièrement des appels d'offre pour la fourniture d'électricité ; Le dernier concerne la période 2023 => 2025.
- L'indemnité pour le syndicat est de 0,5% du montant facturé.
- L'avantage du groupement est de pouvoir mieux négocier les tarifs (électricité, gaz) avec un volume consommé des adhérents TE38 conséquent auprès de fournisseurs comme ENEDIS, EDF...
- Les opérations administratives sont très simplifiées pour les communes.
- Actuellement le prix de l'énergie pour la période n'est pas encore connu.

Frédéric Finand demande pour quoi le fascicule d'information n'a pas été joint à la convocation. La secrétaire de Mairie précise que le flyer est arrivé le jour même du conseil par mail.

Proposition de vote : adhésion au groupement d'achat TE38 pour 3 ans.

Vote : Adopté à l'unanimité des présents

3. Questions diverses :

- Question de Frédéric Finand : Peut-on faire passer la balayeuse sur les routes des coteaux suite aux intempéries du weekend dernier ? Réponse de Claude Lhermet : Yvon Blondon a fait le tour de la commune suite aux intempéries, ce sera fait.
- Nathalie Chanaux fait remarquer la bonne qualité de l'entretien des talus et bordures de routes. Réponse de Claude Lhermet : c'est la société Pupat qui fait la prestation depuis plusieurs années. Les félicitations leurs seront transmises.
- Question de Sébastien Brasy sur la possibilité de redonner des salles aux associations comme le judo ou la danse pour éviter que ces associations s'installent définitivement en dehors de la commune. Réponse de Claude Lhermet : Ce sera fait dès que possible, quand la garderie permettra la proximité entre les groupes d'élèves.
- Précision de Didier Faye : présence d'un marché ce vendredi soir. Peu de présents la dernière fois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.